

Contrôle sanitaire des
EAUX DESTINÉES A LA CONSOMMATION HUMAINE

Affaire suivie par :
CLAUDINE GARNIER - 02 38 77 33 62
Fax : 02 37 36 29 93

Destinataire(s)
MONSIEUR LE PRESIDENT - SIE DE BLEURY-GALLARDON
MONSIEUR LE MAIRE - MAIRIE DE GALLARDON
MONSIEUR LE DIRECTEUR - COMPAGNIE DES EAUX ET DE L'OZONE

[résultats à afficher en mairie](#)

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé, dans le cadre du contrôle sanitaire, sur l'unité de gestion de :

SIE DE BLEURY-GALLARDON

Prélèvement	00071479	Commune	GALLARDON
Unité de gestion	0224 SIE DE BLEURY-GALLARDON	Prélevé le :	vendredi 27 mai 2016 à 14h05
Installation	UDI 001128 SIE BLEURY GALLARDON	par :	OLIVIER ROUGERIE
Point de surveillance	P 0000002208 LE BOURG DE MONTLOUET	Type visite :	D1
Localisation exacte	MR BATISSE , 1 ROUTE DE BLEURY		

Mesures de terrain

	Résultats		Limites de qualité		Références de qualité	
			inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
Température de l'eau	16.1	°C				
pH	7.60	unitépH			6.50	25.00
Chlore libre	0.15	mg/LCl2				9.00
Chlore total	0.17	mg/LCl2				

Analyses laboratoire

Analyse effectuée par : LABORATOIRE SANTE ENVIRONNEMENT HYGIENE DE LYON (CARSO-LSEHL) 6901
Type de l'analyse : 28D1 Code SISE de l'analyse : 00077634 Référence laboratoire : LSE1605-34714

CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES

Aspect (qualitatif)	0	qualit.				
Couleur (qualitatif)	0	qualit.				
Odeur (qualitatif)	0	qualit.				
Saveur (qualitatif)	0	qualit.				
Turbidité néphélobimétrie NFU	0,14	NFU				2,00

PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES

Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	6	n/mL				
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	8	n/mL				
Bactéries coliformes /100ml-MS	<1	n/100mL				0
Entérocoques /100ml-MS	<1	n/100mL		0		
Escherichia coli /100ml -MF	<1	n/100mL		0		

EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE

pH	7,80	unitépH			6,50	9,00

MINERALISATION

Conductivité à 25°C	623	µS/cm			200.00	1100.00

PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES

Ammonium (en NH4)	<0.05	mg/L				0.10
Nitrates (en NO3)	27,7	mg/L		50,00		

Conclusion sanitaire (Prélèvement N° : 00071479)

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés. Toutefois, les analyses réalisées en production révèlent une teneur en perchlorates supérieure au seuil de 4 µg/l. En conséquence, et conformément à l'avis de l'ANSES, il convient de limiter l'usage de l'eau du robinet pour les enfants de moins de 6 mois et il est recommandé de privilégier l'utilisation d'eau embouteillée pour la préparation des biberons. La population doit être informée de cette situation.

Chartres, le 14 juin 2016

P/le Préfet,
P/ le délégué départemental,
l'ingénieur d'études sanitaires

signé :

Marc PASQUIER